

## UN BÉNÉVOLAT PROTÉIFORME ET SINGULIER

Depuis plus de soixante-quinze ans, le bénévolat est le pilier central de l'ADMR ; il lui confère une valeur ajoutée unique qui fait la spécificité de notre mouvement. Ensemble, bénévoles et salariés des associations locales développent une action collective de qualité, porteuse de fraternité, de réciprocité, de solidarité et de lien social.

**D**ans ses missions au quotidien, le bénévole ADMR est un acteur de lien social (visites au domicile, mise en place d'animations, d'actions permettant aux personnes accompagnées de rompre leur isolement...). C'est sans doute la mission la plus attendue d'un bénévole au sein d'une structure associative impliquée dans le service à la personne, mais c'est loin d'être la seule.

Tout aussi prévisible : le bénévole ADMR assure la gouvernance de l'association et veillent au respect des règles de la démocratie associative :

- vérifier régulièrement la pertinence et la permanence du projet de l'association au regard du projet politique ADMR et des valeurs,
- s'assurer que l'action menée est conforme au projet,
- conduire l'action conformément aux règles établies (statuts, règlement intérieur, délégations..).

Mais l'engagement du bénévole ADMR s'exerce dans des directions moins attendues. Grâce à sa connaissance des besoins et des territoires, le bénévole ADMR imagine les réponses aux besoins de ses concitoyens. C'est cette expertise de terrain qui a permis, au fil du temps, de concevoir et de développer bon nombre de services, souvent bien avant qu'ils ne soient reconnus et financés



(aide aux familles dès 1945, aide aux personnes âgées dépendantes, services de repas, téléassistance, habitat partagé...). À l'ADMR le bénévole est un acteur majeur d'innovation sociale, et l'organisation en réseau permet de déployer cette innovation du local au national et d'influencer les politiques sociales.

Issus de la société civile, les 85 000 bénévoles de l'ADMR sont ainsi au cœur de cette action de veille, d'innovation sociale et de services, de création de partenariats.

Concepteur et porteur des projets, pilote des services proposés, le bénévole ADMR est naturellement très impliqué dans le service rendu aux personnes accompagnées, ses clients. Ni client ni professionnel d'intervention, il est attentif aux demandes du client, veille à la prise en compte de ses demandes, à la mise en œuvre d'une réponse adaptée et à son suivi, ainsi qu'au maintien d'un

lien régulier avec la personne accompagnée et ses proches.

En impliquant trois acteurs -le client, le salarié et le bénévole- la réalisation du service se révèle riche, dynamique et productive. Elle oblige à une confrontation de visions, par nature différentes, le positionnement des trois acteurs étant bien différent. L'intervention devient, de fait, le résultat d'une véritable co-production sociale.

De plus, le responsable bénévole, n'étant ni intervenant ni proche aidant, peut jouer un rôle de médiation particulièrement important quand l'intervention concerne notamment des personnes fragilisées.

Enfin, l'ADMR est un réseau de proximité, qui participe à la vie et à l'animation des territoires : employeur responsable et entrepreneur de l'économie sociale et solidaire, le bénévole ADMR est ainsi également un acteur majeur du développement local. ■